

Éducation

Scolarisation des enfants handicapés "Poursuivre le combat coûte que coûte"

"Nous créons cette association pour avoir plus de poids auprès des institutions et faire appliquer les décisions!". C'est ainsi que Gildas Le Meillat, cofondateur du Collectif 44 Handicapé Scolarité Égalité (HSE), a ouvert l'assemblée constitutive le mardi 21 décembre au foyer laïque de La Montagne.

Tout commence en septembre dernier, au moment de la rentrée des classes : les parents d'élèves en difficulté ou souffrant de handicap apprennent que leur enfant ne bénéficiera pas du nombre total d'heures d'AVSI (Auxiliaire de vie scolaire individuelle) pourtant notifiées par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

La mauvaise surprise de la rentrée

"Les enfants sont rentrés le jeudi 2 septembre. Dès le vendredi soir, les premières plaintes sont arrivées", se rappelle Philippe Cadoret, président départemental de la FCPE 44 (Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques). Ces plaintes émanent de parents d'élèves scolarisés en classes classiques du primaire et du secondaire, qui ont vu l'accompagnement hebdomadaire de leur enfant amputé de trois heures d'auxiliaire de vie pour l'année scolaire 2010-2011.

La raison ? Pour répondre aux notifications de la MDPH, l'Inspection académique aurait dû débloquer 13 698 heures d'auxiliaire de vie scolaire. Ne disposant que d'un budget de 11 740 heures, le calcul est simple : pour éviter que 231 enfants ne se retrouvent sans accompagnement, l'Inspection acadé-



Avec le nouveau président, Gildas Le Meillat (en pull rayé), les parents d'enfants handicapés se battent pour faire reconnaître leurs droits

que retire trois heures aux uns pour les répartir sur les autres. "C'est révoltant !, s'insurge un papa. Cela remet en cause tout le projet personnalisé de scolarisation de mon enfant. Cette année est perdue !".

Le Collectif 44 HSE se bat depuis septembre pour que chaque enfant récupère ces heures perdues dont il a besoin pour poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions.

Les 35 personnes présentes à La Montagne le 21 décembre ont toutes un but commun : que l'Inspection académique de Loire-Atlantique applique les décisions de la

MDPH. "Il y a une loi, elle doit être respectée".

L'espoir est de mise

Grâce au soutien de nombreuses instances, collectivités territoriales, syndicats, associations de parents d'élèves, FCPE et APEL (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre), médias, ..., l'espoir est de mise : "Les conditions nous paraissent aujourd'hui réunies pour procéder à la création de cette association, explique Gildas Le Meillat. Seul, on ne peut rien. En tant qu'association, le collectif devient un interlocuteur privilégié qu'on entend et surtout qu'on écoute".

Après la lecture et le vote à l'unanimité des statuts et du règlement intérieur, le conseil d'administration est constitué et les membres du bureau élus. "Nous allons poursuivre ce combat coûte que coûte", promet Gildas Le Meillat, premier président de la nouvelle association Collectif 44.hse.

Utile. - Collectif 44 HSE, 13 rue de la Métairie, 44640 Saint-Jean de Boiseau. Renseignements aux 02 40 32 91 07 ou 06 85 61 00 96. Blog : <http://collectif44-hse.over-blog.com> et e-mail : collectif44.hse@free.fr